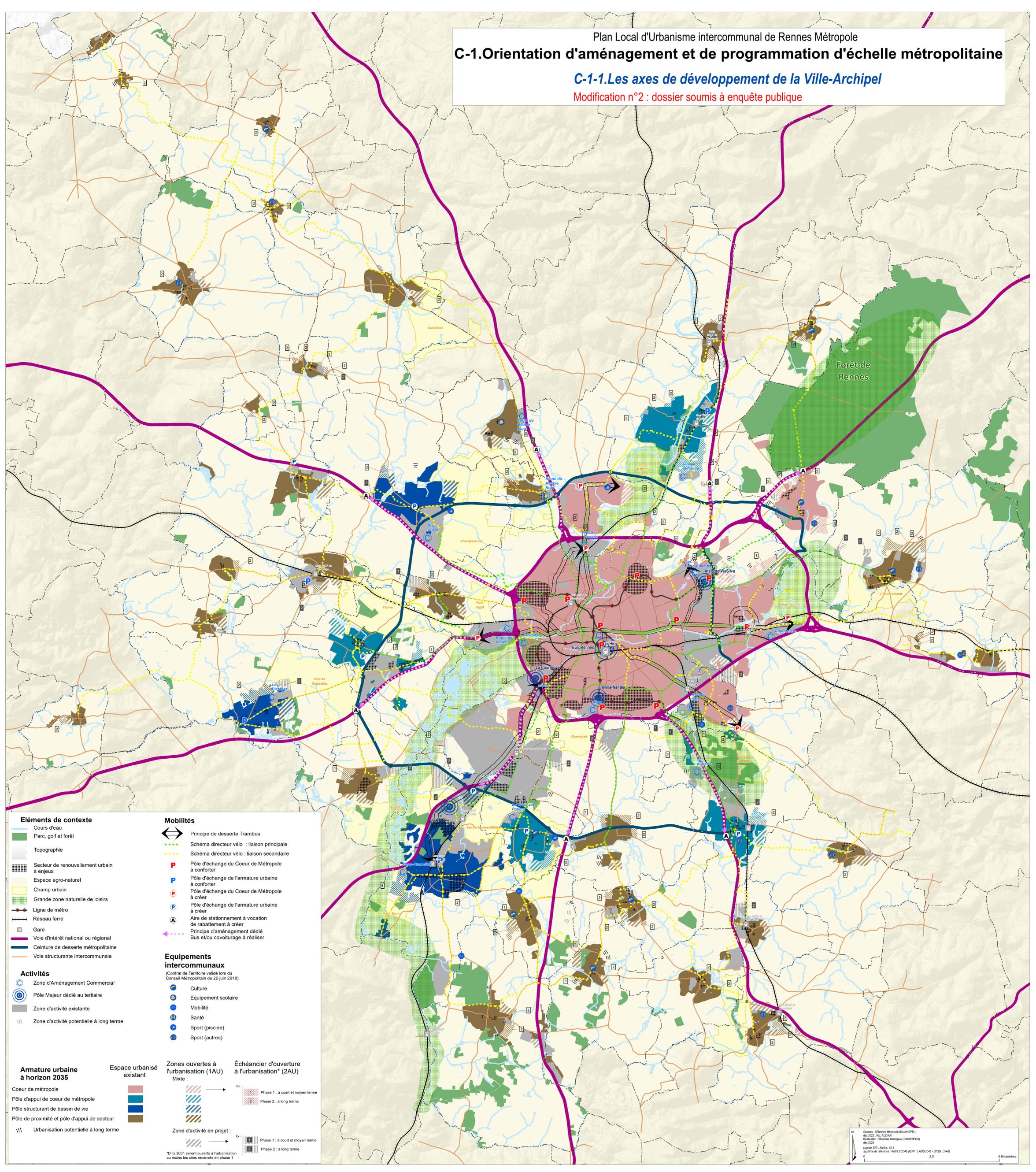


Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Rennes Métropole
C-1. Orientation d'aménagement et de programmation d'échelle métropolitaine

C-1-1. Les axes de développement de la Ville-Archipel

Modification n°2 : dossier soumis à enquête publique



Eléments de contexte

- Cours d'eau
- Parc, golf et forêt
- Topographie
- Secteur de renouvellement urbain à enjeux
- Espace agro-naturel
- Champ urbain
- Grande zone naturelle de loisirs
- Ligne de métro
- Réseau ferré
- Gare
- Voie d'intérêt national ou régional
- Ceinture de desserte métropolitaine
- Voie structurante intercommunale

Activités

- Zone d'Aménagement Commercial
- Pôle Majeur dédié au tertiaire
- Zone d'activité existante
- Zone d'activité potentielle à long terme

Armature urbaine à horizon 2035

- Coeur de métropole
- Pôle d'appui de coeur de métropole
- Pôle structurant de bassin de vie
- Pôle de proximité et pôle d'appui de secteur
- Urbanisation potentielle à long terme

Mobilités

- Principe de desserte Trambus
- Schéma directeur vélo : liaison principale
- Schéma directeur vélo : liaison secondaire
- Pôle d'échange du Coeur de Métropole à conforter
- Pôle d'échange de l'armature urbaine à conforter
- Pôle d'échange du Coeur de Métropole à créer
- Pôle d'échange de l'armature urbaine à créer
- Aire de stationnement à vocation de rabattement à créer
- Principe d'aménagement dédié Bus et/ou covoiturage à réaliser

Equipements intercommunaux
 (Contrat de Territoire validé lors du Conseil Métropolitain du 20 juin 2018)

- Culture
- Equipement scolaire
- Mobilité
- Santé
- Sport (piscine)
- Sport (autres)

Zones ouvertes à l'urbanisation (1AU)
 Mixte :

- Ex 1 Phase 1 : à court et moyen terme
- Ex 2 Phase 2 : à long terme

Échéancier d'ouverture à l'urbanisation* (2AU)

- Ex 1 Phase 1 : à court et moyen terme
- Ex 2 Phase 2 : à long terme

*D'ici 2031 seront ouverts à l'urbanisation au moins les sites recensés en phase 1